

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Représentés : 3

Absents : 4

Date de convocation : 11 avril 2024

Date d'affichage : 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril à 18 heures, le Conseil Municipal, reconvoqué faute de quorum à la séance du 11 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - FALCOZ Corine – GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – GRANGE Christian – GRANGE Michel

Étaient représentés : MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) – RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à FALCOZ Corine)

Étaient absents : RIVAS Natacha – RETORNAZ André - CLAPPIER Pascal – POIROT Marie

Madame Stéphanie FEUTRIER est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 24-04-051

Objet : Budget principal : approbation du budget primitif 2024

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Le projet de budget primitif (BP) principal pour 2024 a été présenté lors de la Commission des finances du 4 avril dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif principal pour l'année 2024, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	12 295 265.00 €	12 295 265.00 €
Section d'investissement	6 872 405.00 €	6 872 405.00 €
TOTAL	19 167 670.00 €	19 167 670.00 €

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 4 avril 2024,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif principal pour l'année 2024 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	12 295 265.00 €	12 295 265.00 €
Section d'investissement	6 872 405.00 €	6 872 405.00 €
TOTAL	19 167 670.00 €	19 167 670.00 €

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX




Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Valloire, le 19/04/2024

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.


